



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :  
Norme de communication des dangers OSHA des États-Unis 2024 (29 CFR 1910.1200) et Loi sur  
les produits dangereux (LRC) du Canada et Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que  
modifiés

Date d'émission 24-sept.-2025

Date de révision 24-sept.-2025

Numéro de révision 7

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit ENVIRO CARE LIQUI-BAC

### Autres moyens d'identification

Code du produit 117679

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent nettoyant. Désodorisant. For Professional & Industrial Use Only.

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### **Adresse du fabricant**

Rochester Midland Corporation  
155 Paragon Drive  
Rochester, New York 14624 USA  
(585) 336-2200

#### **Importateur**

Rochester Midland Canada Corporation  
2470 Milltower Court  
Mississauga, ON L5N 7W5  
Canada  
905-619-6738

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC: 1-800-535-5053  
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500  
CANUTEC: 613-996-6666

## 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par la norme de communication des dangers OSHA des États-Unis 2024, ni par la Loi sur les produits dangereux (LRC) et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés.

### Éléments d'étiquetage

#### **Mentions de danger**

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par la norme de communication des dangers OSHA des États-Unis 2024, ni par la Loi sur les produits dangereux (LRC) et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés.

**Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) of 1910.1200**  
Aucun renseignement disponible.

**Autres informations**

Aucun renseignement disponible.

### **3. Composition/information sur les ingrédients**

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

### **4. Premiers soins**

**Description des premiers soins**

**Inhalation** Déplacer à l'air frais.

**Contact avec les yeux** Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

**Contact avec la peau** Laver la peau à l'eau et au savon.

**Ingestion** Rincer la bouche.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

**Effets d'une exposition** Aucun renseignement disponible.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Agents extincteurs appropriés** Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Aucun renseignement disponible.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité au choc** Aucun.  
**Sensibilité à la décharge électrostatique** Aucun.

**Équipements de protection spéciaux** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les pompiers complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition professionnelle à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

**Limites d'exposition professionnelle** Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition biologique à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
<b><u>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</u></b>	
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Une protection oculaire/faciale appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
<b>Protection des mains</b>	Une protection des mains appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Une protection de la peau et du corps appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Une protection respiratoire appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Opaque, white liquid
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	Agréable

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)</b>	100 °C / 212 °F	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Température de décomposition SADT (°C)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	7.4	+/- 0,5
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Solubilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)</b>	Aucune donnée disponible	

<b>Taux d'évaporation</b>	
<b>Densité</b>	0.992 - 1.012
<b>Massé volumique apparente</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité</b>	8.35 lbs/gal (1.002 kg/l)
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>	
<b>Dimension de particules</b>	Aucune donnée disponible
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune donnée disponible
<b>Teneur en COV</b>	5

**Autres renseignements****10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de Carbone. Oxydes d'Azote.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité aiguë</b>	Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité**

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange  
ETAmél (cutané) 100,000.00 mg/kg

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Persistante et dégradation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Il n'existe aucune donnée pour ce produit.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
<b>Emballage contaminé</b>	Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. Informations relatives au transport

**DOT** Non réglementé (contenant individuel < quantité à déclarer)

**TMD** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux****Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone** Non applicable**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable**La Convention de Rotterdam** Non applicable**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>ENCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>IECSC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>KECI</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>PICCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>AIIC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>NZIoC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>TCSI</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

**Légende :****TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Inventaire coréen des produits chimiques existants**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AIIC** - Inventaire australien des substances chimiques industriels**NZIoC** - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande**TCSI** - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

**CAA (Loi sur la qualité de l'air)**

Ce produit ne contient pas de substances polluantes réglementées en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

**CERCLA**

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce

matériaux.

#### États-Unis - Réglementations des États

##### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

##### **Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Water 7732-18-5	-	-	X
n-Amyl acetate 628-63-7	X	X	X
Methyl salicylate 119-36-8	-	-	X
Diphenyl oxide 101-84-8	X	X	X
1,2,3-Propanetriol 56-81-5	X	X	X
1,2-Propanediol 57-55-6	X	-	X

#### Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

### **16. Autres informations**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

#### **Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit

##### **Légende**

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé

HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple

Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

**Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (A EGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS ( World Health Organization, WHO)

**Préparée par** EH & S DÉPARTEMENT.

**Date d'émission** 24-sept.-2025

**Date de révision** 24-sept.-2025

**Note de révision** Modèle FDS révisé pour mettre en œuvre les exigences de la norme mise à jour de l'OSHA sur la communication des produits dangereux (HCS) et du Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada, qui s'alignent sur la 7e révision du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

fin de FDS